

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2013-291 DU 25 JUIN 2013

Chargeant Monsieur **Martial SOUNTON**,
Ministre de la Réforme Administrative et
Institutionnelle de l'intérim de Monsieur
Valentin DJENONTIN-AGOSSOU, Ministre
Délégué auprès du Président de la
République, Chargé de l'Economie Maritime,
des Transports Maritimes et des
Infrastructures Portuaires, pour compter du
15 avril 2013

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990, portant Constitution de
la République du Bénin ;
- VU la proclamation le 29 mars 2011 par la Cour Constitutionnelle des
résultats définitifs de l'élection Présidentielle du 13 mars 2011 ;
- VU le Décret n° 2013-008 du 05 février 2013 portant composition
du Gouvernement ;

DECRETE

Article 1^{er} : Pour compter du 15 avril 2013, Monsieur **Martial SOUNTON**, Ministre
de la Réforme Administrative et Institutionnelle est chargé de l'intérim de Monsieur
Valentin DJENONTIN-AGOSSOU, Ministre Délégué auprès du Président de la
République chargé de l'Economie Maritime, des Transports Maritimes et des
Infrastructures Portuaires.

Article 2: Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Fait à Cotonou, le 25 juin 2013

Dr Boni YAYI

AMPLIATIONS : PR 6 – AN 4 – CS 2 – CES 2 – HAAC 2 – MDCEMTMIP-PPG-PR 4 – SGG 1 –
AUTRES MINISTÈRES - 21 – DEPARTEMENTS 6 – JORB 1.